



06/2011

Cryptosporidiose

1 Espèces touchées

Mammifères, oiseaux, reptiles. Zoonose.

2 Agent infectieux

Cryptosporidies: espèces et génotypes, spectre d'hôtes.

Espèce de <i>Cryptosporidium</i>	Hôtes importants (entre parenthèses : cas particuliers, le plus souvent chez des patients immunodéprimés)
<i>C. parvum</i> (divers sous-types)	ruminants, êtres humains
<i>C. hominis</i>	Etres humains, singes
<i>C. suis</i>	Porcs (êtres humains)
<i>C. felis</i>	Chats (êtres humains)
<i>C. canis</i>	Chiens (êtres humains)
<i>C. muris</i>	Rongeurs, chameaux, (êtres humains)
<i>C. andersoni</i>	Vaches, chameaux, moutons
<i>C. wrairi</i>	Cobayes
<i>C. baileyi</i>	Poules, dindons, faisans, canards, oies
<i>C. meleagridis</i>	Dindes, rongeurs, porcs, veaux (êtres humains)
<i>C. serpentis</i>	Reptiles (serpents, lézards, tortues)
Autres génotypes ou espèces	Porcs, chevaux, lapins, cerfs, etc.

3 Clinique/pathologie

Problème de troupeau: maladie des jeunes animaux (notamment des veaux, agneaux, cabris et porcelet). Diarrhée putride profuse, excréments aqueux verdâtres. Conséquences de diarrhée telles que déshydratation, perte de poids, faiblesse générale. Les cas mortels sont rares.

4 Répartition géographique

Mondiale; pour la Suisse, les prévalences déterminées pour l'animal et pour l'être humain sont les suivantes:

Veaux < 4 semaines, sans diarrhée, 1986	(n =63)	31,0%
Veaux < 4 semaines, avec diarrhée, 1986	(n = 46)	39,1%
Veaux 4 à 17 semaines, sans diarrhée, 1986	(n =151)	0,7%
Veaux 4 à 17 semaines, avec diarrhée, 1986	(n = 15)	13,3%
Veaux de vaches mères, 1998	(n = 311)	22,0%
Chats, 1988	(n=130)	4,3%
Chiens, 1988	(n=694)	0,7%
Porcs, toutes les classes d'âge, 1998	(n = 109)	11,0%
Enfants atteints de diarrhée, 1990	(n= 455)	4,6%
dito, 2003	(n=273)	5,5%
Sidéens souffrant de diarrhée chronique, 1992 - 1994	(n=164)	15,5%
dito, 1994 - 1996	(n=156)	11,8%
Sidéens souffrant de diarrhée aiguë, 1992 - 1994	(n=164)	1,4%
dito, 1994 - 1996	(n= 156)	0%
Sidéens sans diarrhée, 1992 - 1994	(n=700)	0,7%

5 Epidémiologie

Texte Peu de facteurs épidémiologiques: Excrétion dans l'environnement d'oocystes infectieux résistants, Infections chroniques asymptomatiques possibles, Auto-infections endogènes possibles, Grand potentiel de reproduction (jusqu'à 10^7 oocystes/g d'excréments de veaux pendant quelques semaines).

Spécificité d'hôte variable selon l'espèce (faible spécificité d'hôte par ex. de *C. parvum*).

Réservoir de parasite: animal et être humain.

La dose infectieuse est faible (<10 à 100 oocystes).

Voies de contamination

Animal: directe, d'animal à animal; de l'environnement à l'animal (avec des aliments ou de l'eau contaminées); de l'être humain à l'animal (négligeable).

Etre humain: directe, d'être humain à être humain (notamment chez les enfants), contact avec les animaux (transmission zoonotique); indirecte par la nourriture contaminée, l'eau potable, l'eau douce ou l'eau de mer.

6 Diagnostic

Frottis d'excréments (aucune méthode d'enrichissement suffisante connue) et mise en évidence d'oocystes au moyen de colorations: la coloration de Ziehl-Neelsen est la méthode de choix (les oocystes sont roses; taille de *C. parvum*: 5,0 x 4,5 μ m), coloration à la carbolfuchisine (les oocystes réfractent la lumière) ; immunofluorescence avec des anticorps monoclonaux, mise en évidence de coproantigène par ELISA ou au moyen de tests rapides, PCR pour la détection d'ADN et la caractérisation génétique plus poussée des isolats (judicieux dans les cas de zoonoses), sérologie (recherche d'anticorps) peu utile pour le diagnostic.

7 Diagnostic différentiel

Agents pathogènes de diarrhée: bactéries, virus ou autres parasites.

8 Immunoprophylaxie

Aucun produit disponible sur le marché, l'administration de colostrum est considérée comme favorable dans quelques études.

9 Prélèvements

Excréments natifs.

10 Critères de constat

Isolement (morphologie et/ou niveau moléculaire), spécifique de l'espèce, d'oocystes dans les fèces ou mise en évidence, par histologie, de stades du parasite dans les cellules épithéliales. Isolement moléculaire et caractérisation du génotype dans des échantillons prélevés dans l'environnement.

11 Mesures

Epizootie à surveiller OFE, art. 291.

12 Contrôle des viandes

Appréciation selon les critères généraux (OHyAb, annexe 7).